l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Doubs

COMMISSION PARITAIRE DÉPARTEMENTALE DES CHIRURGIENS-DENTISTES

30 AVRIL 2026

ORDRE DU JOUR

01. COMPOSITION – CHANGEMENT DE PRESIDENCE

02. APPROBATION RELEVE DE DECISIONS DU 20 NOVEMBRE 2025

03. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

04. POINT DE SITUATION SUR LA DÉMOGRAPHIE ET LES DÉPENSES

05. POINT CONVENTIONNEL

06. PREVENTION

07. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Doubs

01.

COMPOSITION et CHANGEMENT DE PRESIDENCE

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Doubs

02.

APPROBATION DU RELEVÉ DES DÉCISIONS DU 20 NOVEMBRE 2025

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Doubs

03.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Doubs

04.

POINT DE SITUATION SUR LA DEMOGRAPHIE ET LES DEPENSES

POINT DE SITUATION SUR LA DÉMOGRAPHIE

l'Assurance Maladie — Agir ensemble, protéger chacun | Doubs

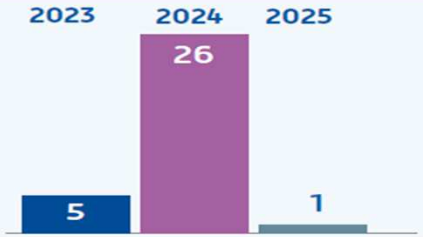
CHIRURGIENS-DENTISTES

DÉMOGRAPHIE 2025

CABINETS PRINCIPAUX / SECONDAIRES

	2000	2010	2022	2023	2024	2025
CABINETS PRINCIPAUX	305	286	278	283	309	310
CABINETS SECONDAIRES	17	17	18	18	22	22

DIFFÉRENCE INSTALLATIONS / CESSATIONS



TAUX DE RECOURS

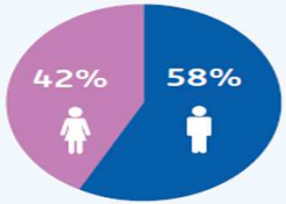
2025 | 43,0%

2024 | 42,5%

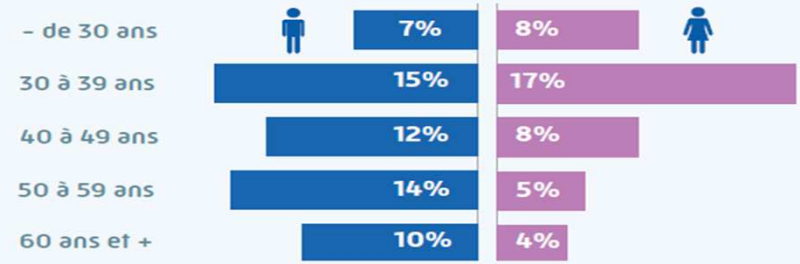
ÂGE MOYEN



RÉPARTITION PAR SEXE



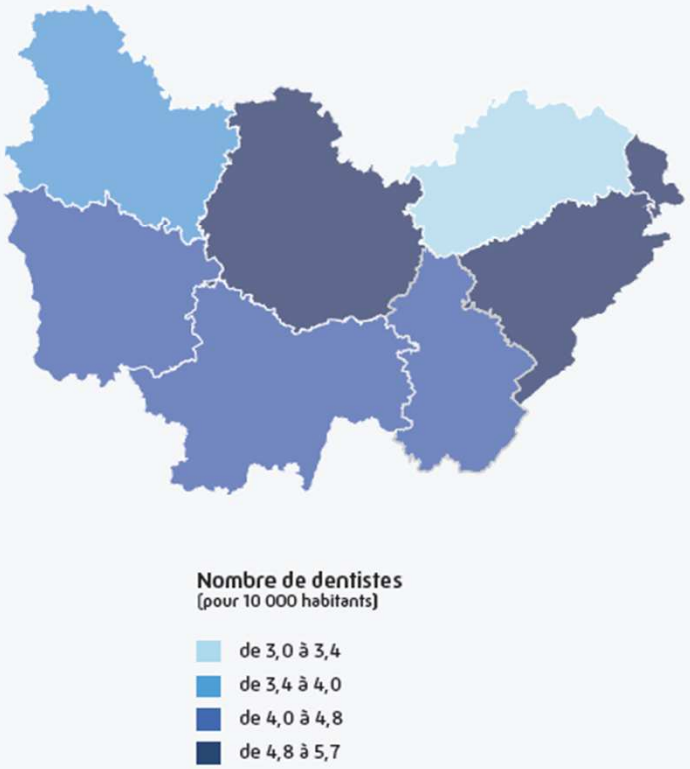
RÉPARTITION PAR ÂGE ET PAR SEXE



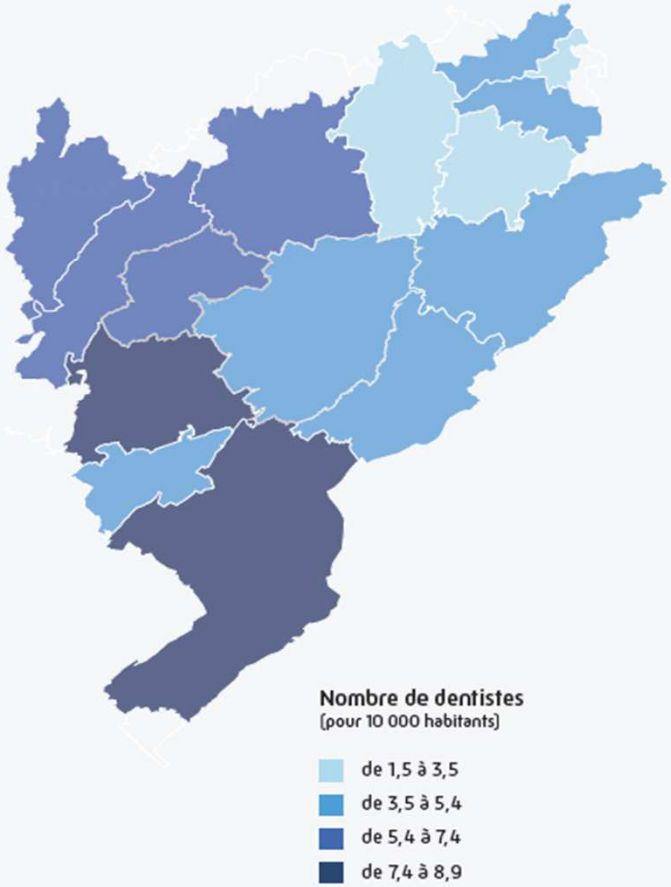
Source : SIAM – Articque

POINT DE SITUATION SUR LA DÉMOGRAPHIE

DÉMOGRAPHIE DES DENTISTES



DÉMOGRAPHIE DES DENTISTES



ZONAGE ARS POUR LES DENTISTES



POINT DE SITUATION SUR LES DÉPENSES

ÉVOLUTION DES DÉPENSES / VOLUMES

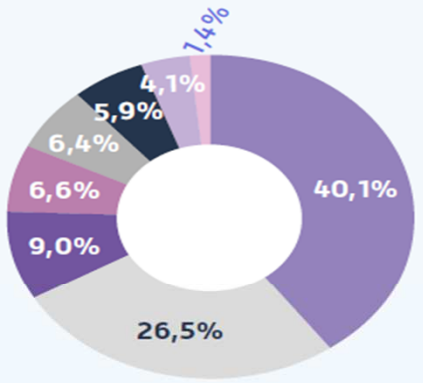
+2,2%
CROISSANCE DES REMBOURSEMENTS

32,4 M€
31,7M€ 2024

VOLUME	991K 966K 2024	ÉVOLUTION +2,5%
TAUX DE REMBOURSEMENT	64,3% 65,0% 2024	ÉVOLUTION -1,0%
NOMBRE DE PATIENTS	219K 216K 2024	ÉVOLUTION +1,6%
REMBOURSEMENT PAR PATIENT	147,6€ 146,7€ 2024	ÉVOLUTION +1,7%
VOLUME PAR PATIENT	4,5 4,5 2024	ÉVOLUTION -
REMBOURSEMENT PAR ACTE	32,6€ 32,7€ 2024	ÉVOLUTION -0,1€
POPULATION PROTÉGÉE	507K 508K 2024	ÉVOLUTION -0,2%

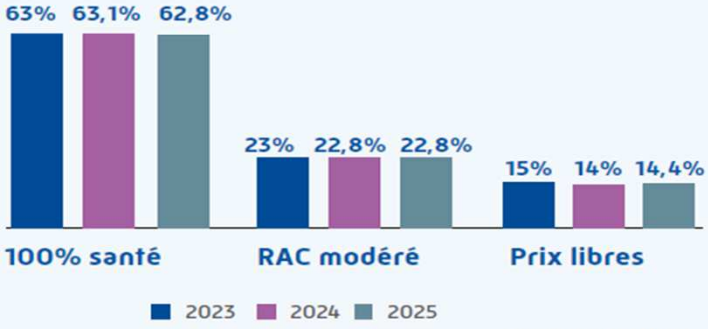
Données au 31/12/2025

RÉPARTITIONS DES MONTANTS PAR PRESTATIONS



Données au 31/12/2025

100% SANTÉ PROTHÈSES DENTAIRES



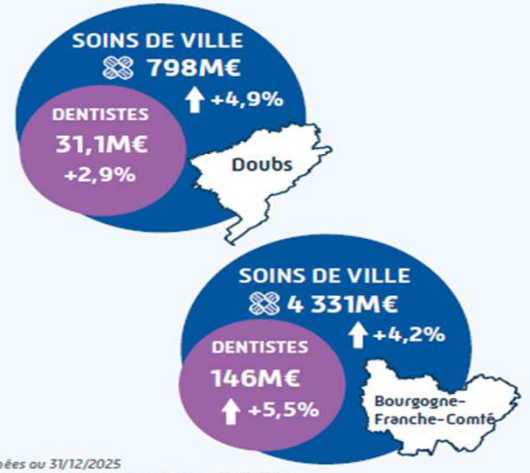
Données au 31/12/2025

ÉVOLUTION PAR PRESTATIONS

SOINS CONSERVATEURS	PROTHÈSES DENTAIRES	TRAITEMENT ORTHODONTIE
21,6 M€	14,3 M€	4,8M€
ÉVOLUTION +4,3%	ÉVOLUTION -2,0%	ÉVOLUTION -1,6%

Données au 31/12/2025

GRANDS POSTES DE DÉPENSES



Données au 31/12/2025
Evolution des dépenses comparées au 31/12/2024

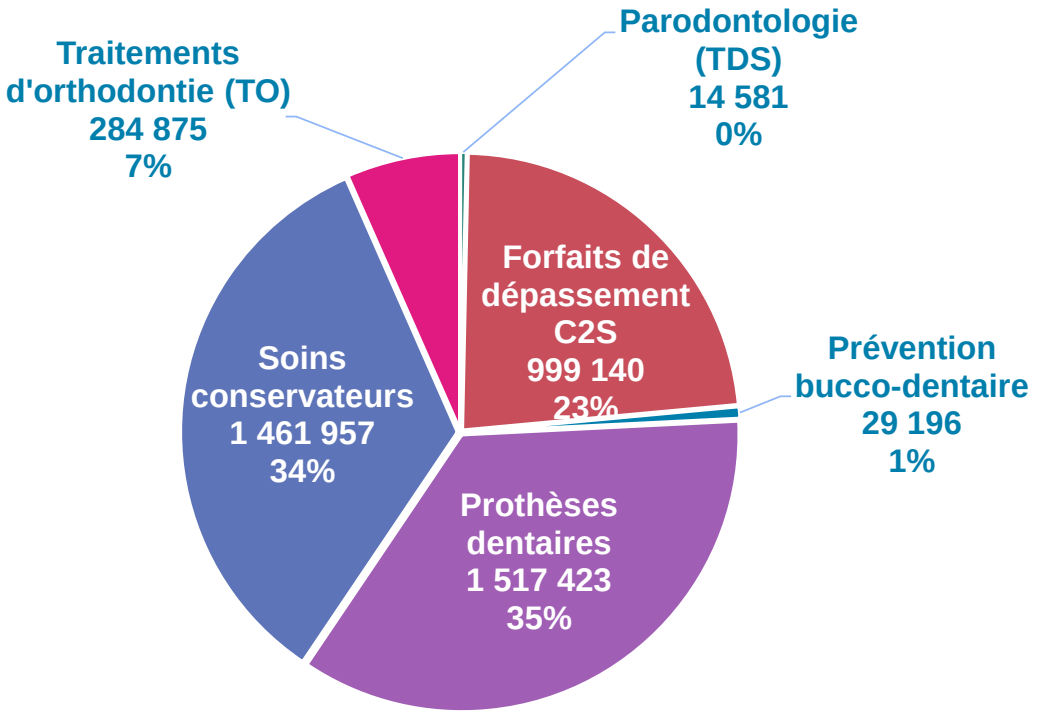
Source : SNIIRAM - Ameli Réseau - SIAM

LES DÉPENSES DES CENTRES DE SANTÉ DENTAIRES

4 centres de santé dentaires : 2 à Montbéliard et 2 à Besançon

1 centre médico-dentaire à Besançon

Montants remboursés en 2025 pour le Régime général : 4,3 millions d'€ (-2,1%)



l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun
Doubs

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Doubs

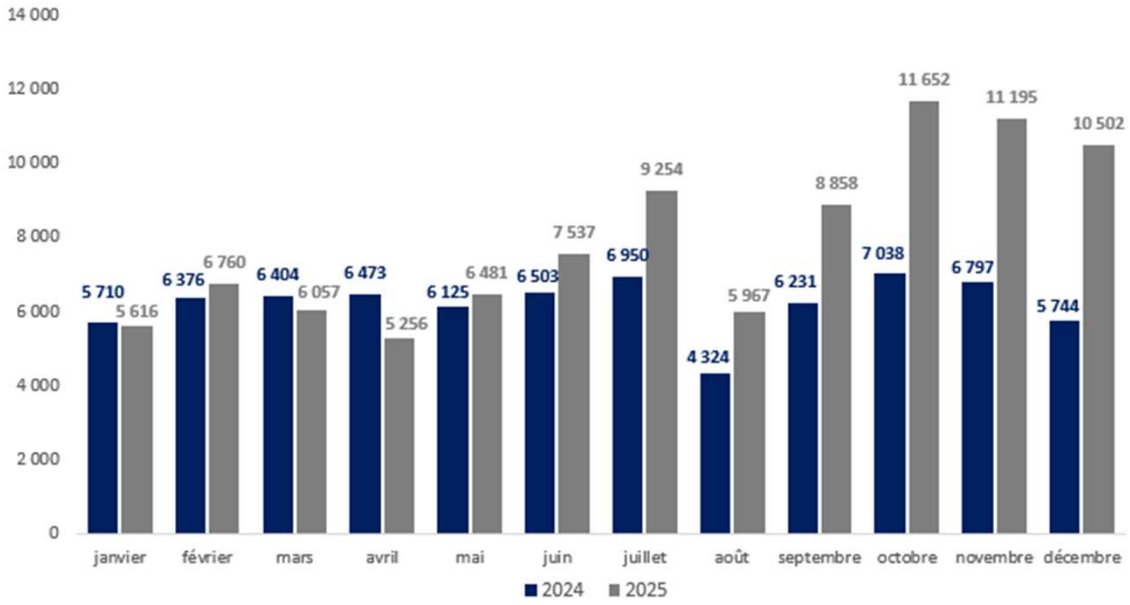
05.

POINT CONVENTIONNEL

MONTÉE EN CHARGE DE « M'T DENTS TOUS LES ANS ! » DEPUIS AVRIL 2025 – DONNÉES NATIONALES RÉGIME GÉNÉRAL

8 620 examens bucco-dentaires (EBD) remboursés en moyenne par jour ouvré d'avril à décembre 2025

Nombre moyen d'EBD remboursés par jour ouvré - données mensuelles



Nombre d'EBD remboursés en 2025 par rapport à 2024

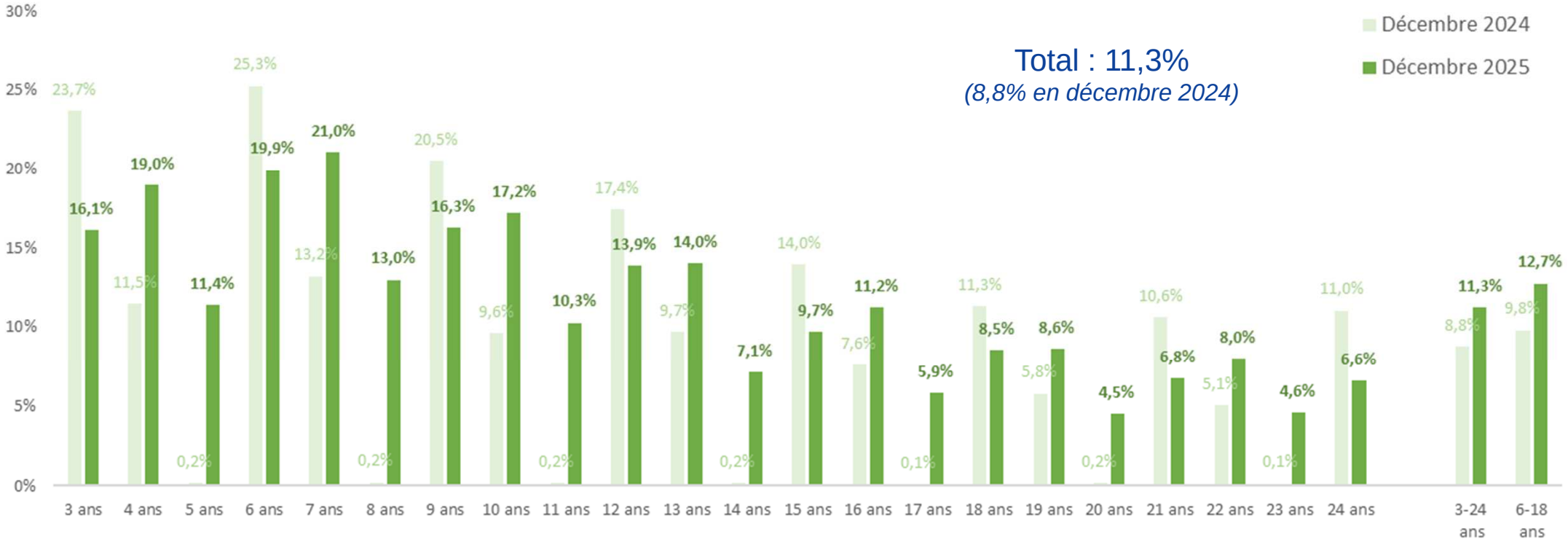
	2024	2025	Evolution 2025 / 2024
avril	135 937	99 855	- 27%
mai	116 366	123 138	+ 6%
juin	130 056	150 745	+ 16%
juillet	159 854	203 580	+ 27%
août	90 806	119 345	+ 31%
septembre	130 856	194 880	+ 49%
octobre	161 882	268 000	+ 66%
novembre	129 149	212 710	+ 65%
décembre	120 630	231 050	+ 92%
TOTAL avril à décembre	1 175 536	1 603 303	+ 427 767 + 36 %

29 825 professionnels de santé ont facturé au moins 1 EBD, dont :

- **28 235 chirurgiens-dentistes libéraux**
- **1 590 centres de santé**

Données régime général au 31 décembre 2025

TAUX DE RECOURS À L'EBD JEUNE PAR GÉNÉRATION À FIN DÉCEMBRE 2025 (RÉGIME GÉNÉRAL HORS SLM)



Source : DCIR / Régime Général hors SLM, France entière, nombre de patients nés entre 2001 et 2022, ayant eu recours à un CD libéral ou exerçant en centre de santé (spécialité 19-36-53-54), dans les 12 derniers mois.

TAUX DE RECOURS À L'EBD JEUNE

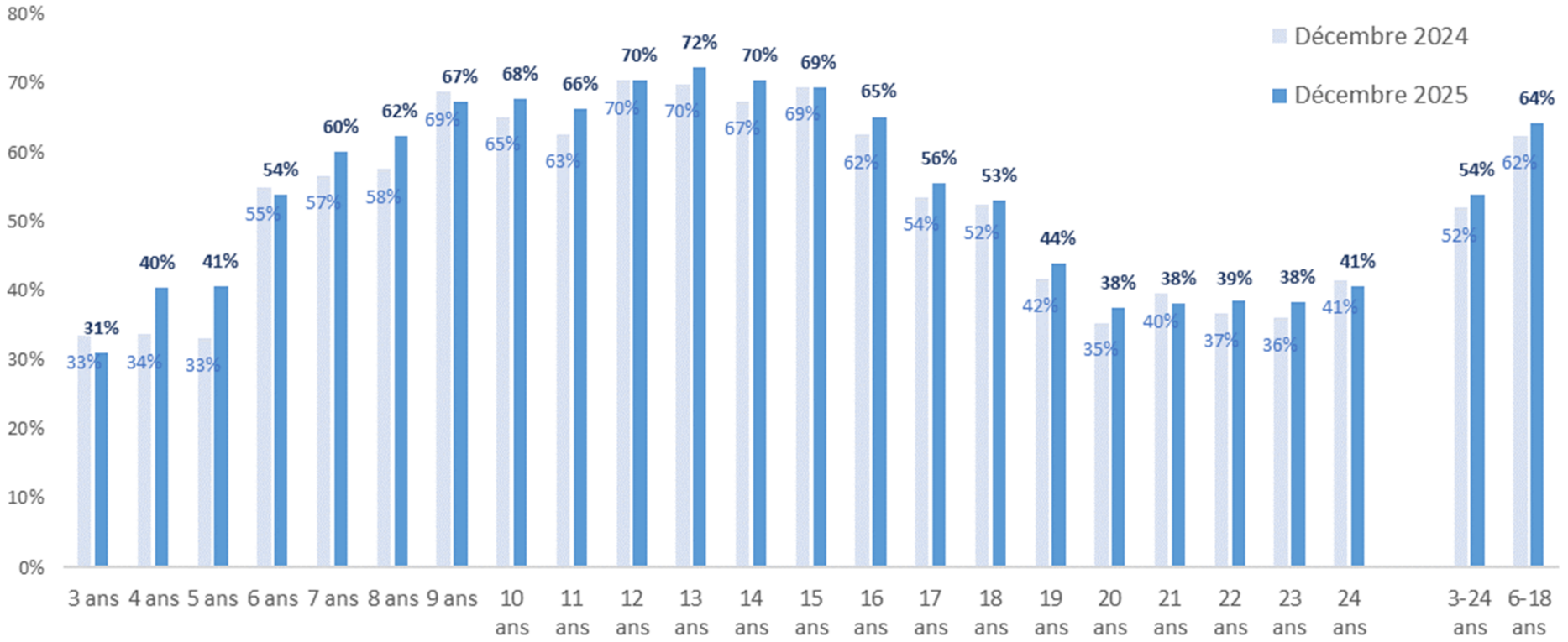
Les nouvelles modalités d'ouverture des droits à l'EBD jeune ont évolué.

- **Avant : date d'anniversaire des âges ciblés uniquement**

- **Aujourd'hui : le 1er janvier de chaque année pour les 4 - 24 ans** (pour les 3 ans, l'ouverture de droit débute aux 3 ans effectifs)

➔ les taux de recours à l'EBD sont dorénavant présentés par génération, toutes les générations âgées de 3 à 24 ans étant encouragées à bénéficier d'un EBD chaque année.

TAUX DE RECOURS NATIONAUX AUX CHIRURGIENS-DENTISTES PAR GÉNÉRATION À FIN DÉCEMBRE 2025 (RÉGIME GÉNÉRAL HORS SLM) TOUT ACTE CONFONDU



Total : 53,8%
(52% en décembre 2024)

Source : DCIR / Régime Général hors SLM, France entière, nombre de patients nés entre 2001 et 2022, ayant eu recours à un CD libéral ou exerçant en centre de santé (spécialité 19-36-53-54), dans les 12 derniers mois.

TAUX DE RECOURS AUX CHIRURGIENS-DENTISTES PAR RÉGION À FIN DÉCEMBRE 2025 (RÉGIME GÉNÉRAL HORS SLM – GÉNÉRATIONS 2001 À 2022) TOUT ACTE CONFONDU

Taux de recours CD par région	Décembre 2024	Décembre 2025
GRAND EST	57,5%	59,0%
BRETAGNE	56,6%	58,3%
OCCITANIE	55,0%	57,7%
PROVENCE ALPES COTE D AZUR	55,0%	57,5%
PAYS DE LA LOIRE	54,7%	56,1%
AUVERGNE RHONE ALPES	53,1%	54,9%
CORSE	51,5%	54,0%
NOUVELLE AQUITAINE	51,9%	53,6%
ILE DE FRANCE	50,9%	53,2%
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	51,5%	52,8%
HAUTS DE FRANCE	51,1%	52,6%
NORMANDIE	48,0%	49,4%
CENTRE VAL DE LOIRE	45,9%	47,2%
Guyane	44,5%	44,4%
Martinique	44,3%	43,8%
Guadeloupe	40,7%	41,2%
Réunion	19,9%	19,2%
Mayotte	7,8%	8,9%
France Entière	**52,0%**	**53,8%**

Les taux de recours aux chirurgiens-dentistes (libéraux ou salariés) augmentent dans toutes les régions, à l'exception de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion

Source : DCIR / Régime Général hors SLM, France entière, nombre de patients nés entre 2001 et 2022, ayant eu recours à un CD libéral ou exerçant en centre de santé (spécialité 19-36-53-54), dans les 12 derniers mois.

GÉNÉRATION SANS CARIES – TAUX DÉPARTEMENTAL

Taux de recours aux C.D. (libéraux ou en centre de santé) au 31/12/2025 par génération (année de naissance) pour les assurés CPAM DU DOUBS

ANNEE NAISSANCE	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
TAUX	41%	38%	38%	37%	37%	46%	55%	59%	69%	74%	74%	74%	70%	66%	66%	64%	59%	60%	54%	40%	41%	32%	**54,4%**

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun
Doubs

CONVENTION : LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS DEPUIS LE 1ER JANVIER 2026

➢ **Génération sans carie**

- Extension aux jeunes de 26 ans
- Pose de vernis fluoré prise en charge pour les patients RCI de 1 an à 26 ans (application pour les 2 arcades : 25€ par séance. Prise en charge de 2 séances par an).
- Soins conservateurs revalorisés de 30% : patients de 1 à 26 ans (restaurations coronaires sans ancrage radiculaire, restaurations coronaires avec ancrage radiculaire, pulpectomie exérèse du contenu canalaire non vivant/dent permanente, traitement endo dent permanente immature et après apéxification, pulpectomie exérèse du contenu canalaire non vivant et pulpe vivante/dent temporaire, coiffage direct sur dent permanente)

➢ **Revalorisation de la biopulpotomie** sur dents temporaires : HBFD006 passage de 23,92€ à 36€

➢ Baisse de la base de remboursement et du plafond **Inlay Core** (HBLD090, HBLD745, HBLD245) :
BR = 70€ / Plafond = 150€ (pour les paniers RAC 0 et RAC modéré)

➢ **Modificateur K** ouvert aux chirurgiens-dentistes spécialistes en chirurgie orale : revalorisation de 10 points, passant de 20 à 30%

CONVENTION : LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS DEPUIS LE 1ER JANVIER 2026

➢ **Evolution des paniers prothétiques**

RAC 0

- Intégration d'une couronne céramique-monolithique (zircone) sur une molaire avec une base de remboursement de 120 € et plafond de 453,20 € (HBLD073)
- Intégration d'un bridge céramique-monolithique (zircone) de 3 éléments avec une base de remboursement de 279,50 € et un plafond de 1359,60 € (HBLD099)

RAC M : Intégration de l'acte de pose d'un mainteneur d'espace interdentaire unitaire scellé au panier RAC M avec base de remboursement de 30 € et plafond de 150 € (HBLD006)

Tarif libre

- Nouveau code du bridge céramocéramique ou céramique monolithique hors zircone (HBLD426)
- Suppression du code HBLD425 : Pose d'une prothèse plurale [bridge] comportant 2 piliers d'ancrage céramocéramiques ou céramiques monolithiques (zircone ou hors zircone) et 1 élément intermédiaire céramocéramique ou céramique monolithique (zircone ou hors zircone), il est remplacé par les deux nouveaux codes : HBLD099 et HBLD426 décrits ci-dessus.

➢ **Plafonds des paniers RAC 0 et RAC modéré** : augmentation de 3% des plafonds

➢ **Montant maximum en C2S :** poursuite de l'alignement des tarifs des actes de la C2S communes au panier RAC 0

FAMI

- Forfait d’aide à la modernisation et installation du cabinet

  - Paiement au cours du 2ème trimestre 2026 (détail consultable sur le compte AmeliPro)

  - 241 chirurgiens-dentistes ont bénéficié du FAMI pour un montant total de 126 630€

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Doubs

06.

PREVENTION

ACTIONS DE PRÉVENTION BUCCO-DENTAIRE DANS LES ÉCOLES

NB D'ENFANTS DE CP CIBLÉS POUR L'ACTION DE PRÉVENTION BUCCO-DENTAIRE

Année scolaire	Nombre de classes CP volet sensibilisation	Nombre d'enfants sensibilisés	Nombre de classes CP sensibilisation + dépistage	Nombre d'enfants sensibilisés et dépistés	Total classes	Total enfants
2020/2021	1 897	26 665	2 801	33 234	4 698	59 899
2021/2022	2 025	28 471	3 508	37 090	5 533	65 561
2022/2023	2 595	32 339	4 062	50 219	6 657	82 558
2023/2024	2 485	36 706	4 893	67 408	7 378	104 114
2024/2025	**2 389**	**37 011**	**4 024**	**50 362**	**6 413**	**87 373**

Fin des actions sur les CP – juin 2025

VOLET 2 : RENFORCEMENT DES ACTIONS DE PRÉVENTION BUCCO-DENTAIRE DANS LES ÉCOLES

Promouvoir dès la maternelle les bons gestes et dépister les enfants les plus à risque

Dans les zones d'éducation prioritaire ou à faible recours aux soins dentaires

① Augmentation du nb d'enfants bénéficiaires des actions de sensibilisation collective à la santé orale et de dépistage individuel

② Réorientation de l'ensemble des actions de prévention sur les GS de maternelle (fin des actions sur les CP)

③ Déploiement d'un nouveau kit de sensibilisation à la santé orale adapté à la maternelle

Dans toutes les écoles

④ Déploiement d'un **nouveau kit** pour les enseignants de GS de maternelle en vue de sensibiliser les enfants à la santé orale en appui du programme scolaire existant sur le corps humain et l'hygiène

⑤ Mise en place d'un **e-learning** en libre accès sur ameli.fr portant sur la santé bucco-dentaire



Sur 2025/2026 : 100 300 enfants de GS maternelle bénéficiaires des actions

NB D'ENFANTS DE GSM CIBLÉS POUR L'ACTION DE PRÉVENTION BUCCO-DENTAIRE

Année scolaire	Nombre de classes GSM volet sensibilisation	Nombre d'enfants sensibilisés	Nombre de classes GSM sensibilisation + dépistage	Nombre d'enfants sensibilisés et dépistés	Total classes	Total enfants
2022/2023	1 376	20 240	-	-	1 376	20 240
2023/2024	1 392	22 687	-	-	1 392	22 687
2024/2025	1536	24 072	3 238	42 164	4 774	66 236
prévisionnel 2025/2026	1 880	34 032	4 035	66 222	5 915	100 254

Au titre de l'année scolaire 2025/2026, **100 254** enfants vont bénéficier des actions de prévention bucco-dentaires en milieu scolaire en GSM

INTERVENTION CPAM DU DOUBS

❑ 2023-2024 : Sensibilisations effectuées par la CPAM
Nombre de classes de CP pour sensibilisation : 42 soit 871 enfants
Nombre de classes de CP pour sensibilisation + dépistage : 15 soit 235 enfants. Participation d'un chirurgien-dentiste libéral pour dépistage

❑ 2024-2025 : Sensibilisations effectuées par la CPAM + chirurgien-dentiste libéral pour dépistage
Nombre de classes de CP pour sensibilisation : 4 soit 38 enfants
Nombre de classes de CP pour sensibilisation + dépistage : 1 soit 10 enfants
Nombre de classes de GS pour sensibilisation : 11 soit 92 enfants
Nombre de classes de GS pour sensibilisation + dépistage : 9 soit 222 enfants

❑ 2025-2026 : Sensibilisations réalisées par le promoteur Génération Sourire : 2 261 enfants de GS – 140 classes – 116 écoles
1 Classe de GS pour sensibilisation + Dépistage, réalisés par CPAM + chirurgien-dentiste libéral pour 28 enfants

INTERVENTION CPAM DU DOUBS

- ✓ La sensibilisation à l'hygiène bucco dentaire consiste aujourd'hui à une lecture « Hector et Crocky » suivi d'ateliers de coloriage, de brossage de dents sur une maxi mâchoire et activités pour découvrir les types de dents. La sensibilisation dure environ 1 heure.

- ✓ Concernant le dépistage, le chirurgien-dentiste réalise un dépistage au sein de l'école, sous condition de réception de l'autorisation parentale et remet un courrier de résultat aux parents.

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Doubs

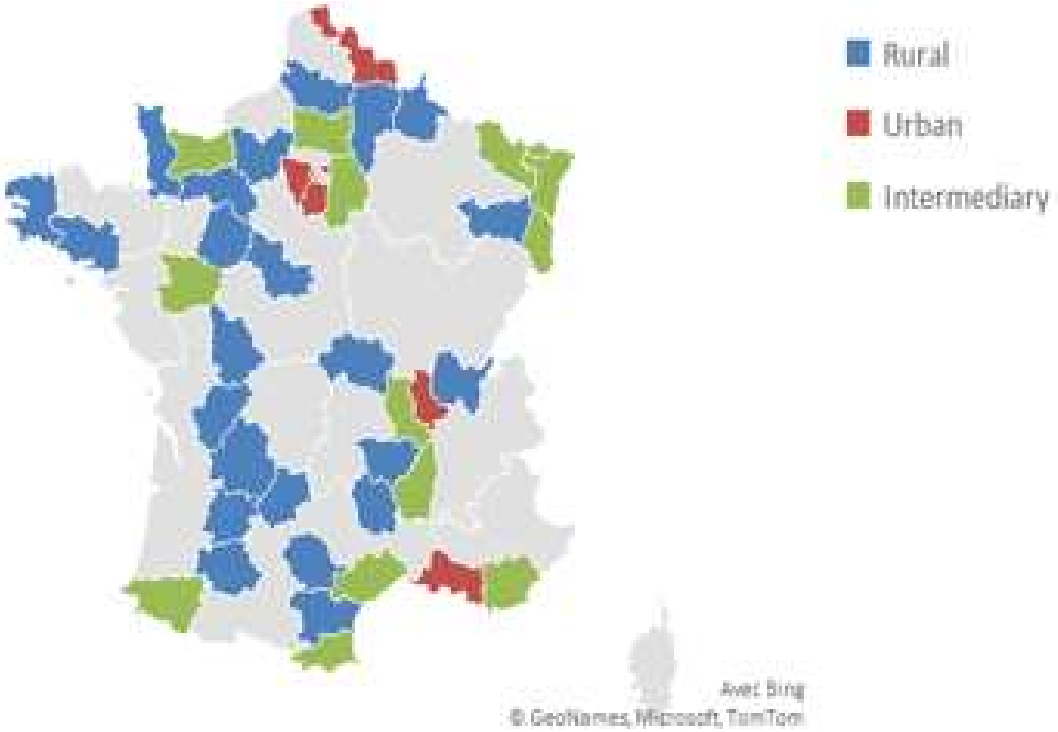
07.

INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES

ENQUÊTE SANTÉ ORALE

➢ **Objectif :**

Collecter des données sur la santé buccodentaire de l'enfant et de l'adolescent pour avoir des données récentes sur la prévalence des affections bucco-dentaires chez les jeunes et évaluer dans la durée le programme génération sans carie.



➢ **Méthode** :

- **Recueil de données de santé orale des enfants** dans les établissements par des chirurgiens-dentistes
- **NB enfants ciblés :** 6500 enfants – 260 classes – 156 établissements
- **Territoires ciblés :** 45 départements métropolitains + Réunion + Guyane
- **Tranche d'âges :** 3, 6, 9, 12, 15 ans

➢ **Calendrier de l'étude –** T1 2026 /fin juillet 2026

ENQUÊTE SANTÉ ORALE

Cadre

Collecter des données sur la santé buccodentaire de l'enfant et de l'adolescent pour avoir des données récentes sur la prévalence des affections bucco-dentaires chez les jeunes et évaluer dans la durée le programme génération sans carie.

Méthode

- **Recueil de données de santé orale des enfants** dans les établissements par des chirurgiens-dentistes
- **NB enfants ciblés :** 6500 enfants – 260 classes – 156 établissements
- **Territoires ciblés :** 45 départements métropolitains + réunion + guyane
- **Tranche d'âges :** 3, 6, 9, 12, 15 ans
- **Calendrier de l'étude –** T1 2026 /fin juillet 2026

Missions

Partenariat avec :

1/ l'INSERM Grand Est : constitution de l'échantillon, outil de saisie, exploitation des résultats et restitution des résultats

2/ UFSBD : Recruter, former et coordonner un réseau de chirurgiens-dentistes (métropole et DOM) qui dépisteront les jeunes dans les écoles

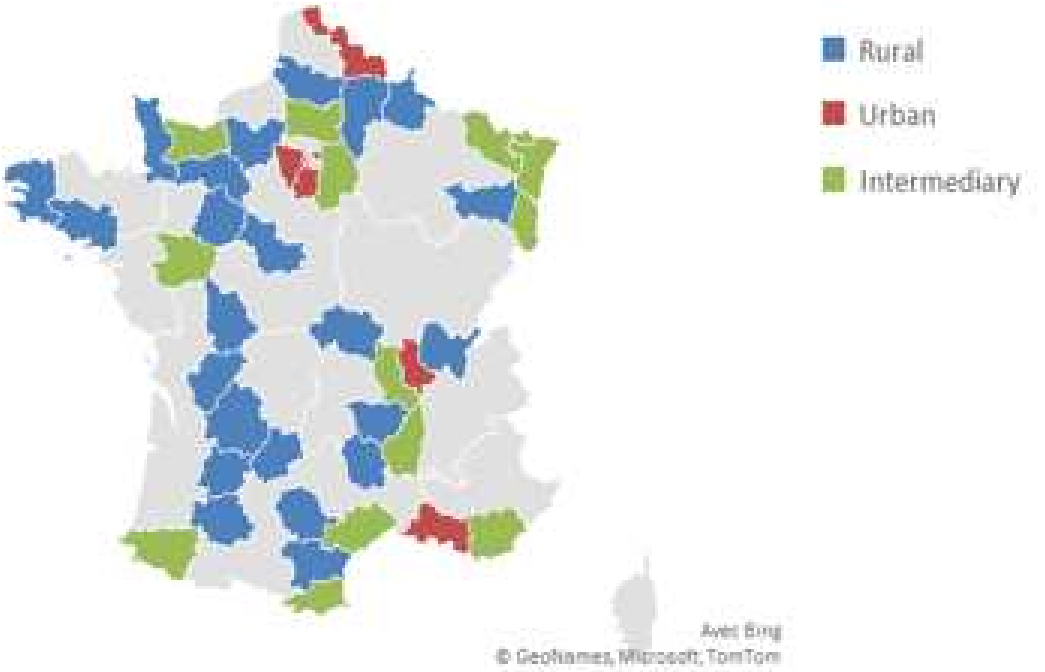
Données recueillies

- **Prévalence de la carie** chez l'enfant et besoin **en soins dentai**res – indice CAO-ICDAS
- Besoins en **soins orthodontiques** – indice IOTN
- Questionnaire parents **– CSP + Habitude de vie** (brossage des dents ; impact alimentaire)

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun
Doubs

ENQUÊTE SANTÉ ORALE

- **Echantillon de 6500 enfants** dans leurs établissements scolaires (260 classes – 156 établissements ciblés)
- **Sur les âges suivants** : 3, 6, 9, 12, 15 ans
- **Sur 44 départements métropolitains + Guyane + Réunion**



Départements métropolitains inclus dans l'étude : *Hérault, Calvados, Var, Pyrénées-Atlantiques, Ardèche, Seine-et-Marne, Oise, Pyrénées-Atlantiques, Maine-et-Loire, Moselle, Pyrénées-Orientales, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Loire, Ain, Orne, Côtes-d'Armor, Finistère, Aisne, Gers, Ardennes, Dordogne, Aude, Lozère, Vosges, Lot-et-Garonne, Vienne, Tarn, Sarthe, Eure, Lot, Haute-Loire, Loir-et-Cher, Charente, Morbihan, Manche, Allier, Somme, Rhône, Seine-Saint-Denis, Bouches-du-Rhône, Essonne, Hauts-de-Seine, Yvelines, Nord*

INTERVENTION CPAM AUPRES DES ETUDIANTS EN FORMATION D'ODONTOLOGIE

Pour la première fois, la CPAM a reçu une vingtaine d'étudiants de 5ème année d'école d'odontologie lors de deux demi-journées (22 et 24 avril).

Objectifs :

- Connaître le cadre conventionnel des chirurgiens-dentistes
- S'approprier les outils et services numériques de l'Assurance Maladie
- Mieux connaître les dispositifs clés liés à l'accès aux droits et aux soins, et à la prévention
- Développer la maîtrise médicalisée au sein de sa pratique professionnelle

Intervenants :

- CPAM
- Direction du Service Médical
- URSSAF



LES PCR : PARCOURS COORDONNÉS RENFORCÉS

QUOI? Un dispositif pour structurer des prises en charge complexes, pluriprofessionnelles et financées à l'intervention ou à la séquence.

Définition

Le parcours coordonné renforcé est une **prise en charge collective du patient**, par un ensemble de professionnels, autour d'un épisode de soins. Il met en rapport au sein d'une même structure plusieurs professionnels de santé, entre eux et avec le patient et, le cas échéant, d'autres professionnels apportant leurs soins au patient.

Finalité

- Mieux articuler les interventions des acteurs autour du patient.
- Sécuriser le suivi, éviter les ruptures et clarifier qui fait quoi.

Cadre

- ✓ L'article 46 de la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) de 2024
- ✓ Décret n° 2024-1035 du 15 novembre 2024

Comment ça fonctionne?

1. Le Ministère publie un arrêté, avec ses règles, ses critères et les prestations couvertes.

2. L'ARS publie un AAC assorti d'une date limite de dépôt des candidatures. (*La date déclenche le délai d'instruction de 2 mois.*)

3. La structure constitue une équipe d'intervention et dépose un dossier via *Démarches Sociales*

4. L' ARS instruit le dossier et délivre une autorisation à la structure. Puis la CPAM procède à la création du projet sur le télé-service.

5. L' Assurance Maladie finance le tout via un forfait global, avec tiers payant.

Où?

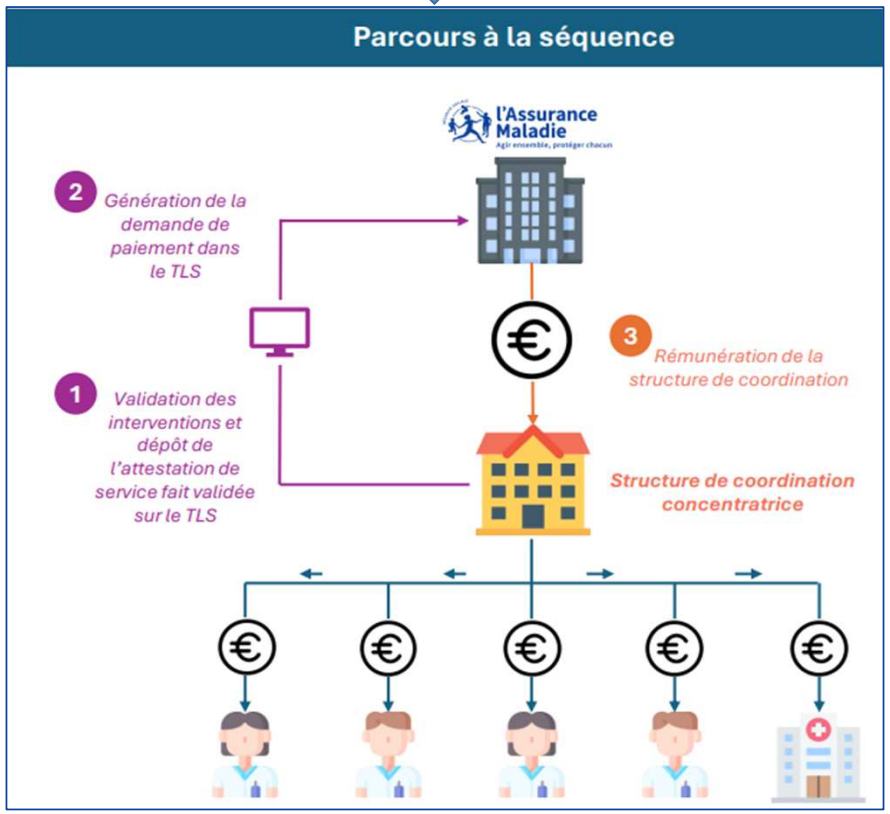
- Au sein de structures autorisées : établissements de santé, structures médico-sociales, centres de santé, MSP-SISA, ESS, CPTS, DAC, MDPH, PMI.
- Dans une logique ville-hôpital-médico-social.

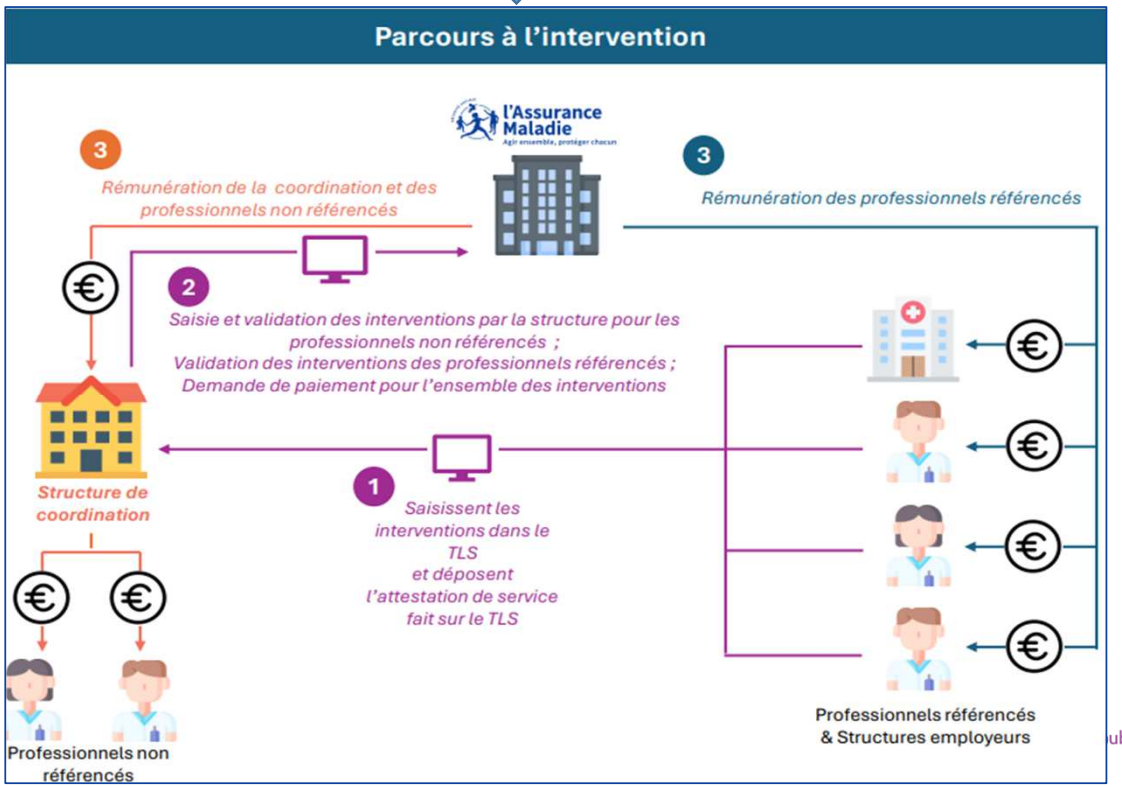
PCR Obésité complexe : 4 mars 2026
PCR Enfance protégée : Mai-juin 2026
PCR Addictions : Mai-juin 2026
PCR Réadaptation respiratoire : Mai-juin 2026
PCR Réhabilitation cardiaque : Mai-juin 2026

Deux types de PCR

PCR « à la séquence »
Mis en œuvre par des structures coordonnant une équipe de professionnels intégrés, avec un forfait versé intégralement à la structure coordinatrice, qui rémunère directement l'ensemble des intervenants.

PCR « à l'intervention »
Principalement portés par des professionnels libéraux pour des prestations hors panier de soins (psychomotricien, ergothérapeute, psychologue etc) ; la structure ne perçoit que les forfaits de coordination et les rémunérations des professionnels non référencés, tandis que les intervenants libéraux connus au FNPS sont rémunérés directement par l'Assurance Maladie





FICHE PCR OBÉSITÉ COMPLEXE CHEZ L'ADULTE

Type de PCR	**A la séquence**
Public cible	Parcours de prise en charge des deuxième et troisième niveaux de l'obésité chez l'adulte conformément aux recommandations de la HAS : • **Patient adulte** (> 16 ans) en obésité sévère (phénotypage 2 et une partie phénotypage 3) • **A minima un IMC > 35**, associé à nombreuses comorbidités et/ou facteurs aggravants

Structures et Intervenants

Structures autorisées : MSP ; CDS ; Établissements de santé exerçant une activité de prise en charge de l'obésité

Equipe d'intervenants : **Médecin spécialiste de l'obésité** ; Infirmier ; Diététicien ; Psychologue-clinicien et un Professionnel autorisé à dispenser l'activité physique adaptée (enseignant en activité physique adaptée , masseur-kinésithérapeute, psychomotricien, ou ergothérapeute).

Descriptif du parcours

Prise en charge globale et personnalisée, associant diététique, suivi psychologique et activité physique adaptée (APA).
Elle vise à améliorer l'obésité et les comorbidités tout en renforçant durablement les comportements de santé et la qualité de vie.

Profils et rémunérations

Il existe trois profils (A, B et C) avec une durée maximale identique de 2 ans et un maximum de 3 séquences par parcours. Les montants totaux augmentent selon le profil, allant de 1 126 € pour le profil A à 1 610 € pour le profil C, avec des variations liées à la présence de TCA et/ou de limitations APA.

COMMISSION DES PÉNALITÉS

Le conseil d'administration de la CPAM du Doubs a été renouvelé en avril 2026.

Par conséquent, la liste des représentants à la commission des pénalités financières de votre profession, tel que prévu à l'article L.114-17-2 du CSS pour la durée du mandat du conseil de la CPAM (4 ans), a été votée et validée

PROCHAINE COMMISSION



Jeudi 05 NOVEMBRE 2026 – 9h30

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Doubs

MERCI DE VOTRE ATTENTION

☺☺